Conducteur | Conductrice d'autobus et d'autocar

RÉF | 906

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

- Assurer le transport routier de voyageurs.
- Assurer des services occasionnels (transport touristique national ou international) ; des services réguliers (fermage de parcours fixes) ou spécialisés (transport scolaire).
- Veiller au respect des règles de sécurité et du contrat de transport.
- Assurer l'entretien courant et le nettoyage du véhicule.
- Travailler à des horaires variables et éventuellement des services coupés et s'éloigner du domicile pour une durée plus ou moins longue.

Programme

- Module de théorie (7 semaines) : code de la route, matières CAP*, lecture de carte, documents de bord et de transport, connaissance du secteur, hygiène de vie, transport scolaire, sécurité, constat d'accident, premiers secours, mécanique générale et législation professionnelle, néerlandais, citoyenneté; examen théorique.
- Module pratique (4 semaines) : prise en charge du véhicule, manœuvres sur terrain privé, conduite sur route avec parcours à difficultés progressives.
- Examen pratique en manœuvre et sur route.

* CAP= Certificat d'aptitude professionnelle obligatoire depuis le 10 septembre 2008 pour le transport professionnel de personnes (A.R. du 04 mai 2007).

Certification(s) visée(s)

Certificat de compétences acquises en formation (CECAF) et supplément au certificat Europass
Permis D + CAP.

Type de formation

Bruxelles Formation - Contrat de formation pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation

ORGANISATION

Durée

11 semaines (attention, la formation est organisée en modules, il y a du temps d'attente entre les différents modules. Prévoir 6 mois pour faire le parcours complet)

Début

La date de la prochaine session sera précisée dès la reprise des inscriptions. 4 entrées par an.

Coût

Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Etre chercheur d'emploi inoccupé.. Avoir au moins 18 ans.

- Résider en Belgique et avoir une carte d'identité valide.
- Avoir un permis B belge ou européen sans déchéance et posséder une expérience de conduite en Belgique.
- Avoir un extrait de casier judiciaire « 596-2 » vierge et de moins de trois mois.
- Ne pas avoir terminé avec succès une autre formation professionnelle qualifiante reconnue par Bruxelles Formation pour l'apprentissage d'un métier dans les deux années qui précèdent votre demande d'inscription.
- Si vous avez échoué une première fois aux "tests métier" de bf.logistique, avant de vous inscrire à une nouvelle séance d'information et de test, vous devez attendre 3 mois si vous pouvez fournir la preuve que vous avez suivi une formation préparatoire ou 6 mois si vous ne pouvez pas fournir cette preuve.
- Passer un examen médical auprès de Bruxelles Formation et obtenir la sélection médicale obligatoire.

Connaître

- Avoir un niveau B1 en français oral et compréhension écrite,
- Mathématique: être capable de calculer la surface d'une remorque, de calculer le volume de carburant d'un réservoir, de calculer la distance parcourue selon la vitesse d'un véhicule, de calculer une consommation moyenne d'un véhicule, de convertir les heures-minutes.

- Avoir une bonne connaissance du code de la route en permis B.
- Réussir un test de conduite avec une camionnette.

Remarques

Pas d'inscription ni de renseignement au Centre de formation à Forest.
La formation est réservée aux personnes qui ont pour objectif de travailler dans le secteur privé du transport de personnes (et non stib, TEC, etc).

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Il n’y a pas d’inscription actuellement. Pour être informé de la reprise des inscriptions, consultez régulièrement le numéro gratuit 0800 555 66.

Organisme

Bruxelles Formation - BF logistique
Rue du Charroi 21 - 23
1190 Forest

http://www.bruxellesformation.brussels

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation